



INDEXATION DES SALAIRES, PRIX ET COMPÉTITIVITÉ

Alors qu'une nouvelle tranche d'indexation va être appliquée au 1^{er} octobre¹, le débat sur la trilogie fictive (et fallacieuse) « indexation - prix (à savoir l'inflation²) - compétitivité » est en train d'être relancé.

Pourtant, aucun lien entre index et inflation n'a à ce jour pu être établi

Un premier point essentiel pour la bonne compréhension de la question : les applications de tranches indiciaires sont par nature postérieures à l'augmentation de prix dont les entreprises ont pu bénéficier et qu'elles ont initiée. Autrement dit, c'est bien la hausse des prix à la consommation qui rend nécessaire la revalorisation des salaires par l'indexation et non l'inverse.

Qu'il s'agisse des travaux du Statec ou de l'économiste allemand Reinhard Hujer³, il résulte que l'application d'une tranche indiciaire ne générerait qu'au maximum un surplus d'inflation pour le moins marginal de 0,3 point de pourcentage par rapport à une économie luxembourgeoise qui ne disposerait pas du système de l'indexation (automatique) des salaires.

De son côté, la Chambre des employés privés avait également calculé que la répercussion intégrale d'une tranche indiciaire générerait tout au plus 0,3 point d'inflation, étant entendu que cette répercussion ne constitue nullement une nécessité pour les entreprises, compte tenu de leurs marges élevées et du poids relativement faible des salaires dans l'éventail de coûts de production qu'elles prennent en charge.

Au Luxembourg, l'essentiel des biens de consommation liés à l'inflation étant en effet importés, les coûts de production luxembourgeois (dont les salaires indexés) ne peuvent en rien influencer leur prix ; seuls les coûts de distribution déterminés localement exercent un effet sur le prix de ces biens de consommation par les ménages.

Or, les salaires ne pèsent qu'environ 10% du chiffre d'affaires dans le secteur du commerce. Ceci signifie que la couverture intégrale d'une tranche indiciaire dans ce secteur amènerait tout au plus 0,25% d'inflation, auquel on peut ajouter l'effet d'une hausse des prix des services à destination des ménages par les prestataires qui répercuteraient ainsi la tranche indiciaire.

Pourtant, aucune relation entre inflation et compétitivité n'existe

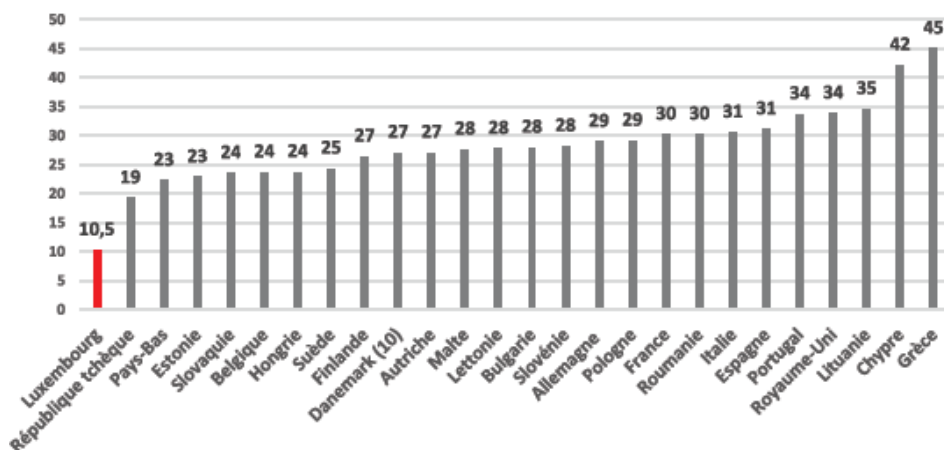
L'inflation ne mesure pas la compétitivité-prix des produits exportés. En effet, la consommation des ménages ne représente qu'une faible partie de la production. Avec 10,5% de la production nationale, le Luxembourg est de loin le pays où la consommation des ménages est la moins représentative de la production domestique, celle-ci étant notablement majoritairement exportée. Dès lors, l'évolution des prix des biens et services de consommation par les ménages ne peut en rien représenter un indice de l'évolution de la compétitivité-prix du pays.

¹ La tranche indiciaire d'octobre aurait dû être appliquée plus tôt, puisque l'échéance normale se situait avant le 1^{er} octobre, date fixée en raison des modulations indiciaires.

² L'inflation est la hausse des prix des produits de consommation par les ménages et non pas des prix de vente de la production luxembourgeoise comme peut le laisser sous-entendre cette construction théorique. La première question relève de la problématique du pouvoir d'achat, alors que la seconde peut éventuellement être liée à celle de la compétitivité des produits luxembourgeois.

³ « Wirtschaftliche Auswirkungen der Lohnindexierung », 2007.

PART DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS LA PRODUCTION (2011)



Source : Eurostat, Statec ; calculs CSL

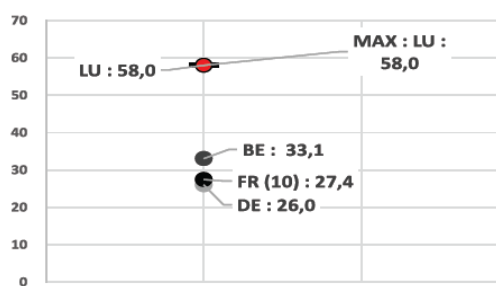
Ajoutons de plus que de nombreux biens et services intervenant dans le calcul de l'inflation ne sont pas soumis à la concurrence internationale. L'indice des prix à la consommation qui mesure l'inflation, c'est-à-dire l'évolution des prix à la consommation par les ménages, comprend donc des biens et services ayant plus trait au pouvoir d'achat des ménages qu'à la compétitivité des entreprises. C'est par exemple le cas des loyers et, plus largement, des dépenses de logement, des produits dont le prix est fixé administrativement (eau, chèques-services, transports, etc.), de la restauration ainsi que d'une multitude d'autres services.

Au total, et si l'on considère selon une hypothèse haute que tous les autres biens ou services devaient être soumis à la concurrence, 40% de l'IPCN échapperait à la concurrence internationale. Il s'agit bien sûr ici du plus petit dénominateur commun.

Pourtant, les marges sont si élevées que les prix ne sont pas poussés par les coûts, et particulièrement pas par les coûts salariaux

Le principal acteur de l'inflation au Luxembourg est le commerce, par ailleurs le plus rentable d'Europe. D'une manière générale, le Luxembourg dispose de loin de l'économie la plus rentable d'Europe, comme l'illustre la marge après salaires (EBE par emploi) la plus élevée d'Europe et qui est environ deux fois supérieure à celle des pays voisins.

EBE PAR EMPLOI EN MILLIERS D'EUROS PAR EMPLOI (2011)



Source : Eurostat, Statec ; calculs CSL

Une très large partie de l'explication de la hausse continue des prix se trouve donc dans l'exigence de fortes marges dans nombre de secteurs actifs dans un environnement économique très dynamique et non dans l'indexation et la revalorisation des salaires, qui ont un effet pratiquement inexistant sur l'inflation.

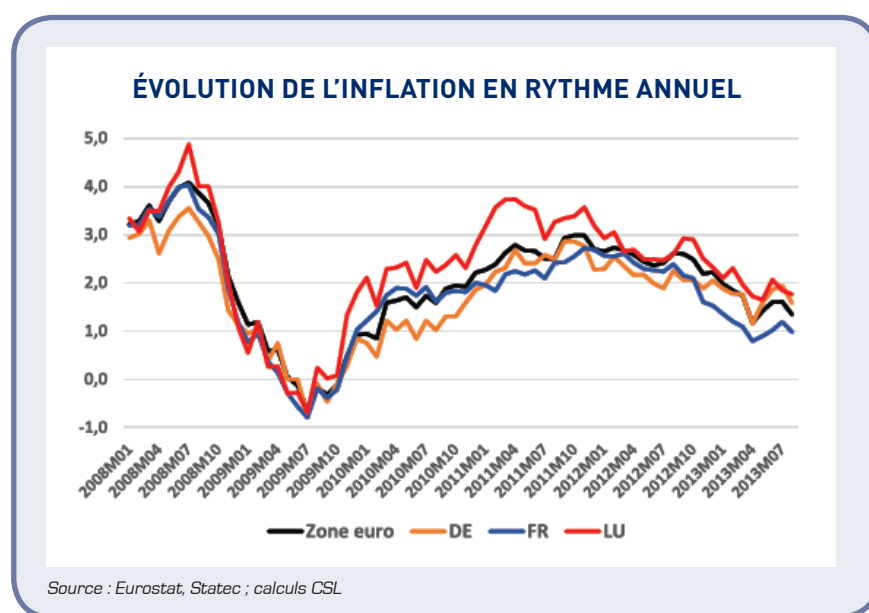


On voit bien que si la compétitivité-prix devait être un problème au Luxembourg, les entreprises luxembourgeoises rencontreraient sans doute des difficultés avec leurs marges (ce qui n'est pas le cas) et auraient d'ailleurs largement le loisir de diminuer les prix pour restaurer leur compétitivité. L'écart est tel qu'elles resteraient néanmoins au top de la rentabilité européenne.

Pourtant, une relation structurelle existe entre croissance et dynamisme économiques et inflation

Si le Luxembourg n'est pas un pays que l'on peut qualifier « d'en voie de rattrapage », son économie se caractérise toutefois par une croissance relativement forte, comparée aux autres pays de la zone euro, qui s'accompagne par conséquent d'une inflation également structurellement plus prononcée, bien qu'elle soit comparativement faible au vu des niveaux de croissance luxembourgeois. Il s'agit d'un phénomène majeur mais qui reste largement ignoré.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, l'inflation s'est fortement réduite en 2009, au plus fort de la crise, avant de repartir avec la reprise. Si, au moment de la reprise, le Luxembourg devançait à nouveau l'inflation de la zone euro, c'est aussi parce que son différentiel de croissance vis-à-vis de la zone euro augmentait dans le même temps (0 point en 2010, 0,5 en 2011 et 0,7 en 2012).



Avec le ralentissement actuel, on voit les taux d'inflation se réduire.

Il est toutefois intéressant de constater les trajectoires divergentes entre la France et l'Allemagne. Cette dernière qui a économiquement mieux rebondi après la crise de 2008 connaît également une meilleure résistance actuellement.

De fait, sur les derniers mois, le taux d'inflation allemand rejoint le taux luxembourgeois et se situe au-dessus de la zone euro, à l'inverse de la France qui peine à redémarrer et voit son taux d'inflation chuter sous le taux allemand, tirant à son tour la moyenne de la zone euro vers le bas.

* * *

Au vu de tous ces développements, il semble évident qu'il n'est pas correct d'affirmer qu'un léger surplus d'inflation signifie automatiquement une perte de compétitivité prix.

Personne de contact : M. Sylvain Hoffmann T. 27 494 200 - sylvain.hoffmann@csl.lu